

Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de
Nancy
Canton de Val de
Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments – 54340 POMPEY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU
Par délégation de l'Assemblée délibérante
(Délibération n°3 du 21 mai 2014)

Séance du 03 septembre 2019

Présents :

MME	Odile BEGORRE-MAIRE
M.	Denis BERGEROT
M.	Sébastien DOSE
MME	Jeannine DOUGOUD
M.	Jean-François GRANDBASTIEN
M.	Dominique GRANDIEU
M.	Philippe HALLIER
M.	Jean-Pierre HUET
M.	Denis MACHADO
M.	Jean-Jacques MAXANT
MME	Martine SCHREIBER
M.	Laurent TROGRIC
M.	Bernard VERGANCE

Excusés :

MME	Martine DROUOT
MME	Renée HENRY
M.	Antony KUHN
M.	Sébastien POINT

N°04 – DB du 03/09/2019

Rapporteur : M. BERGEROT

**Attribution du marché de travaux d'aménagement des haltes fluviales
à Champigneulles, Millery et Pompey**

Dans le cadre de sa compétence tourisme et à la suite de l'étude menée par le cabinet Seaport, le Bassin de Pompey a lancé une consultation portant sur l'aménagement des haltes fluviales de Champigneulles, Millery et Pompey ainsi que sur l'aménagement d'une aire de camping-car à Millery.

Le marché comprend deux lots :

- Lot 1 : aménagements nautiques : passerelles, pontons et catway,
- Lot 2 : aménagements terrestres : aménagements des berges, d'un parking à Champigneulles et d'une aire de camping-car à Millery.

La Commission d'Appel d'Offres, qui s'est réunie le 27 août 2019, a émis un avis favorable à l'attribution du marché dans les conditions suivantes :

- Lot 1, aménagements nautiques à la société HANSEN S.A.R.L. pour un montant de 265 037,00 € HT.
- Lot 2, aménagements terrestres à la société EIFFAGE ROUTE NORD EST pour un montant de 559 955,53 € HT.

Il s'agit de décider l'attribution du marché à la société HANSEN S.A.R.L. pour le lot 1 et à la société EIFFAGE ROUTE NORD EST pour le lot 2 et d'autoriser Monsieur le Président à signer ces marchés.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 27 août 2019,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE l'attribution du marché de travaux d'aménagement des haltes fluviales à Champigneulle, Millery et Pompey dans les conditions suivantes :

- o Lot 1, aménagements nautiques à la société HANSEN S.A.R.L. pour un montant de 265 037,00 € HT.
- o Lot 2, aménagements terrestres à la société EIFFAGE ROUTE NORD EST pour un montant de 559 955,53 € HT.

AUTORISE le Président à signer les marchés correspondants.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC